

- c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum 25% du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale pour vous faire aider).

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Arbres fruitiers haute tige (ancienne variété)	50	65.00	3.250,00
Abri de convivialité et de protection de matériel	1	1.500.00	1.500,00
Substrat de plantation	20	7.00	140.00

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) 4.890.00 € € (± 10% en fonction des variations des prix en cette période de crise)

- d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet.

Un verger entretenu possède une longévité de nombreuses années. La difficulté est de maintenir l'intérêt en attendant les 1^{ère} récoltes ! Durant les trois – quatre premières années, on se procurera des fruits chez un producteur régional pour la phase d'utilisation des fruits.

Le projet est initié sur un terrain communal mis à disposition, par bail emphytéotique, de « La Besace », écomusée de la vie locale et de l'artisanat.
Tant que l'institution vivra, le projet sera poursuivi.

Le projet apportera une plus-value au bien. En cas de dissolution de l'asbl, le locataire suivant pourra gérer ce patrimoine .